



**Parents et
professionnel-le-s**

**Pour le retrait du nouveau décret sur l'accueil collectif
Pour un plan d'urgence pour la petite enfance
*Mobilisation générale le 8 avril !***

Le 11 mars ne leur a pas suffi !

Après la mobilisation exceptionnelle des professionnels d'accueil de la petite enfance et des familles le 11 mars 2010, le secrétariat d'État à la famille a enfin reçu le collectif « Pas de bébés à la consigne » le 26 mars 2010.

A notre demande de retrait du nouveau décret sur l'accueil collectif et d'un plan d'urgence pour l'accueil de la petite enfance, le gouvernement persiste à faire la sourde oreille : aucune annonce ne vient répondre à ce jour aux exigences des professionnels et des parents.

Le 8 avril, confirmons-leur que la coupe est pleine pour la petite enfance !

Depuis des années, la grande braderie de la qualité d'accueil des jeunes enfants bat son plein : plus d'enfants confiés à des équipes moins qualifiées, c'est plus d'insécurité matérielle et affective pour chaque enfant, plus de stress pour les professionnel-le-s.

Les mesures petite enfance du gouvernement sont la goutte qui fait déborder le vase : le mouvement des professionnels et des parents ne s'arrêtera pas !

Nous ne lâcherons pas, nous maintenons toutes nos exigences :

- *le retrait du nouveau décret sur l'accueil collectif des jeunes enfants,*
- *l'amélioration des taux actuels de professionnels qualifiés et des ratios d'encadrement,*
- *un plan ambitieux de formation de professionnels qualifiés pour créer 400 000 places d'accueil manquantes,*
- *l'accès des professionnelles ayant un CAP petite enfance et des assistantes maternelles agréées qui le souhaitent aux formations d'auxiliaire de puériculture pour travailler en structure collective,*
- *le rétablissement des postes d'enseignants supprimés pour que chaque famille qui le souhaite puisse scolariser son enfant entre 2 et 3 ans dans des conditions adaptées à cet âge,*
- *l'exclusion des modes d'accueil collectif et individuel du champ de la directive européenne « services »,*
- *le retrait de la proposition de loi créant les maisons d'assistantes maternelles.*

Amplifions la mobilisation

Nous obtiendrons un plan d'urgence pour la petite enfance

Journée nationale de grève* et de manifestations jeudi 8 avril 2010

**À Paris, manifestation à 10h, du M° Luxembourg au ministère de la famille
En province, se rapprocher des organisations locales**

**Pour discuter des suites du mouvement, Assemblée générale
à 14h30 Bourse du travail, salle Hénaff, 85 rue Charlot 75003 Paris**

* Un préavis national de grève est déposé pour les fonctions publiques, un appel à la grève est lancé dans le privé (se reporter aux modalités de grève sur le site)

Plus d'informations sur le site www.pasdebebesalaconsigne.com : listes des organismes du collectif, argumentaires, contacts en province et [carte-pétition à signer en ligne](#)